

ACL - GIERES - TARIFS - ANNEE 2023

Les tarifs de base des centres de loisirs se situent entre 19,40 € et 26,80 € par jour, en fonction du quotient familial.
Les tarifs ci-dessous tiennent compte des aides du CCAS de la Ville de Gières.

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE avec repas	DEMI-JOURNEE sans repas	Forfait Vacances, (sur 5 jours, du 23 au 27/10)
- 310	5,00 €	3,50 €	2,50 €	22,50 €
311 - 390	5,15 €	3,65 €	2,60 €	23,18 €
391 - 460	6,50 €	4,50 €	3,25 €	29,25 €
461 - 620	9,00 €	6,25 €	4,50 €	40,50 €
621 - 810	12,60 €	8,90 €	6,30 €	56,70 €
811 - 1000	16,50 €	11,70 €	8,25 €	74,25 €
1001 - 1230	18,70 €	13,05 €	9,35 €	84,15 €
1231 - 1460	20,40 €	14,35 €	10,20 €	91,80 €
1461 - 1810	21,50 €	15,00 €	10,75 €	96,75 €
+ 1810	22,90 €	15,90 €	11,45 €	103,05 €

Attention : le forfait Vacances concerne les 5 jours de la 1ère semaine des vacances d'Automne, du 23/10 au 27/10, et est valable uniquement pour les centres suivants : Maison des Collines, le Clos d'Espières, Villa Arthaud et Clem'enfants. Il ne pourra donner lieu à aucun remboursement en cas d'absence, quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle)

Rappel : Les stages d'activités spécialisées sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées les mercredis après-midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Skate / Petits Vélos / Danse-Percussions	Initiation à la programmation (le mercredi matin)
- 450	195,80 €	161,70 €	125,40 €	115,50 €
451 - 1220	229,90 €	191,40 €	154,00 €	134,20 €
1221 - 1800	262,90 €	220,00 €	181,50 €	151,80 €
+ 1800	297,00 €	249,70 €	210,10 €	170,50 €

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 4^{ème} trimestre 2023.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances d'Automne dans le cadre du centre de loisirs
les après-midis

Quotient familial	Equitation : 5 séances (du 23 au 27/10)
- 450	89,00 €
450 - 1220	104,50 €
1221 - 1800	119,50 €
+ 1800	135,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.

Les règlements par virement sont également possibles : se renseigner auprès de notre secrétariat.